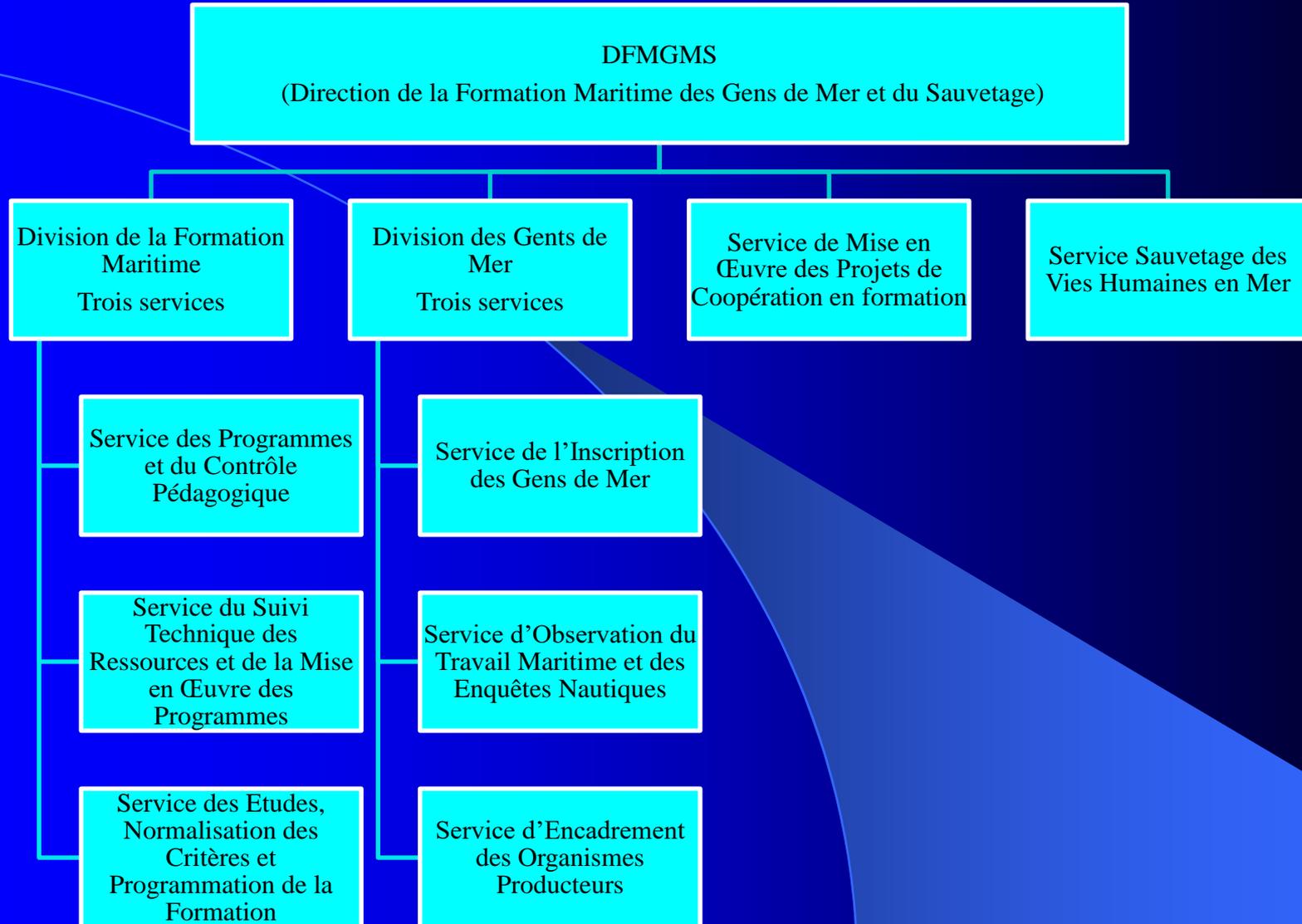


ORGANIGRAMME DE LA DFMGMS



ATTRIBUTIONS DE LA DFMGMS

**Décrêt N°2-15-890 en date du 14
Joumada II 1437 (24 Mars 2016)
définissant les attributions et
l'organisation de Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime
Département de la Pêche Maritime**

ATTRIBUTIONS DE LA DFMGMS

- Contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale en matière de formation professionnelle et de formation des cadres et participer au niveau du secteur maritime à sa mise en œuvre ;
- Identifier et évaluer les besoins du secteur de la pêche maritime en compétences et développer, de concert avec les opérateurs du secteur, les profils d'emploi requis ainsi que les programmes prévisionnels pour leur qualification et en planifier l'exécution ;
- Etudier et mettre en œuvre toutes mesures de nature à favoriser l'adéquation formation/emploi et l'insertion des lauréats dans la vie active ;

ATTRIBUTIONS DE LA DFMGMS

- Veiller à la qualité de la formation et assurer l'adaptation de celle-ci à l'évolution technologique du secteur et aux besoins professionnels tout en assurant la conformité de la formation maritime avec la réglementation nationale et les normes internationales en vigueur en la matière ;
- Organiser, notamment avec le concours de la profession, des cycles de perfectionnement, de recyclage et de formation continue;
- Organiser des campagnes de vulgarisation maritime au profit des employés du secteur de la pêche maritime;

ATTRIBUTIONS DE LA DFMGMS

- Superviser la formation dans le domaine de la pêche maritime ainsi que la délivrance des diplômes conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur;
- Contribuer à la promotion de la formation continue tant des personnels embarqués que des cadres, techniciens et personnels administratifs du secteur maritime;
- Promouvoir les études et recherches académiques et universitaires dans différentes disciplines du secteur de la pêche maritime;

ATTRIBUTIONS DE LA DFMGMS

- Veiller, en ce qui concerne les navires de pêche, sur l'application des textes législatifs et réglementaires organisationnels concernant l'inscription des gens de mer, le travail maritime, l'hygiène, l'organisation du travail à bord des navires, la composition de l'équipage et le système disciplinaire et pénal (criminel) spécifique aux gens de mer ainsi que les dispositions de réconciliation et d'arbitrage;
- préparer et gérer le plan national pour le sauvetage des vies humaines en mer et veiller sur son application en coordination avec les départements concernés;
- Aider et encourager la création (mise en place) d'institutions à caractère social au profit des gens de mer et des personnes exerçant des activités parallèles (annexes) dans le secteur de la pêche